



Déclaration Unitaire au CTL du 14

Monsieur le Président,

Ce CTL est convoqué dans un contexte et un climat particulier. Le 27 novembre un agent sur quatre était en grève pour exprimer une légitime exaspération face à un quotidien insupportable. Les agents sont à bout de souffle sous l'effet conjugué des suppressions d'emplois, des restrictions budgétaires et de la menace croissante de restructurations. Dans ce contexte d'efforts incessants demandés au personnel, le traitement et les régimes indemnitaires sont gelés depuis 3 ans.

Les restrictions du budget de fonctionnement aboutissent à dégrader encore plus les conditions de travail des agents. Les personnels ne sont ni correctement, ni rapidement indemnisés lorsqu'ils sont amenés à se déplacer pour les besoins du service ou pour une formation.

Faudra-t-il un jour que les agents paient pour travailler et se former ?

La suppression de 2062 emplois supplémentaires, s'ajoutant aux précédentes, a été programmée sous couvert de « Modernisation de l'Action Publique » autre nom de l'ancienne RGPP. Toutes ces vagues de suppressions d'emplois visent à l'abandon de certaines missions et à de nouvelles restructurations.

Les agents de la DGFIP attendent autre chose que des déclarations d'intention se brisant sur les réalités budgétaires. Ils sont en attendant de réalisations concrètes et d'une juste reconnaissance des efforts consentis pour maintenir à flot le navire DGFIP.

Avec les annonces de privilégier le niveau interministériel au détriment de la DGFIP, les plus grandes craintes existent sur le maintien des acquis qui ont permis de reconnaître les spécificités de nos missions et de notre statut.

Exemplaires hier, Aujourd'hui non prioritaires les agents disent Ca suffit !

La sphère informatique n'est pas épargnée par les suppressions d'emplois. Ce sont encore 115 sépultures qui vont entrer au carré de l'informatique dans le cimetière DGFIP. Contrairement aux annonces c'est encore la catégorie C , déjà très affectée par la crise, qui représente la majeure partie des suppressions d'emplois (153).

A la DISI Rhône Alpes Est Bourgogne ce sont 12 nouvelles suppressions d'emplois qui vont toucher l'ensemble des établissements.

Nous déplorons une fois encore la publication tardive de ces chiffres dans des documents qui ne nous sont parvenus que le vendredi 7 décembre.

Les justifications apportées sont inacceptables.

Le départ d'agents en retraite accroît la charge de travail des agents restants. Le regroupement à la DISI siège de la gestion RH ne peut justifier les suppressions d'emploi « administratifs ». La mission quotidienne de RH de proximité doit être assurée correctement pour tous les agents. Vous profitez de la 2ème vague des CID pour supprimer des emplois de PAU pourtant nécessaires pour rendre un meilleur service aux utilisateurs de l'informatique. Pour terminer vous supprimez des emplois de B PSE. Vous fermez ainsi la porte à l'arrivée de nouvelles missions et à l'extension de missions existantes.

Comment allez-vous faire si des agents réussissent l'examen de B PSE ?

En conséquence, vous comprendrez, monsieur le Président, que compte tenu des nos désaccords nous ne voulons pas participer à ce CTL pas plus qu'à la 2ème séance.

Nous vous demandons d'enregistrer nos votes unanimes « contre » votre projet de suppressions d'emploi et d'annexer la présente déclaration au procès-verbal de ce CTL.